

## **Economies : les hôpitaux s'inquiètent**

Le gouvernement prévoit d'amputer de 51 millions d'euros supplémentaires le budget 2013 des soins de santé, sans concertation avec les partenaires du secteur hospitalier, qui tirent la sonnette d'alarme. Cumulée avec les 200 millions d'économie décidés au début de l'année, soit près de 400 millions sur une base annuelle, cette nouvelle coupe mène le secteur au bord de l'asphyxie.

Les hôpitaux sont durement touchés par les mesures envisagées au conclave budgétaire du mois de mars. Déjà confronté à d'importants défis, le secteur réclame une révision des mesures ou à tout le moins une concertation permettant de dégager des solutions alternatives.

Concrètement, le conclave prévoit de diminuer le budget des hôpitaux dans des postes que le secteur estime totalement inappropriés :

### ***1. Diminution des forfaits de biologie clinique - 32,6 millions d'euros en année pleine.***

Une telle mesure affecte de manière indifférenciée les pratiques privées et les hôpitaux généraux. Or, ces derniers doivent faire face à des contraintes largement supérieures : seuls les hôpitaux aigus agréés sont tenus d'organiser des soins accessibles 24 h/24 et 7 jours/7, ce qui implique des investissements et une prise de risques supérieurs.

Nous demandons que la partie de l'économie qui touche les hôpitaux aigus soit identifiée (à terme via des codes nomenclature différents) et, dans l'immédiat, intégralement compensée dans le Budget des Moyens Financiers (BMF).

### ***2. Diminution du forfait médicaments - 10 millions d'euros en année pleine.***

Une nouvelle fois, ce forfait est raboté, alors qu'il a été instauré avec la garantie que tout dégagement d'une marge serait intégralement réinvesti dans le secteur. Cette nouvelle confiscation met en péril les progrès envisagés (pharmacie hospitalière, PIC's, ...).

### ***3. Diminution linéaire du financement de l'intendance et de la logistique (sous-partie B1 du Budget des Moyens Financiers) - 5 millions d'euros en année pleine.***

L'intendance et la logistique des hôpitaux pâtissent déjà d'un manque de financement estimé à 81,5 millions d'euros (projet d'avis n°90-2 du Conseil national des établissements hospitaliers). C'est pourtant là qu'une diminution linéaire est appliquée, sans autre justification que celle d'inciter à la rationalisation dans la gestion hospitalière. Qu'entend-on par là ? Une diminution du confort pour le patient (diminution du chauffage, de la qualité des repas, de la literie, ...) ?

#### *4. Intégration de l'électrocardiogramme dans le Budget des Moyens Financiers (BMF) - 16 millions d'euros en année pleine.*

La réalisation de l'ECG en routine dans une série d'institutions relève de la responsabilité des prestataires de soins. En l'intégrant entièrement au Budget des Moyens Financiers, le Gouvernement crée un précédent, incitant les prescripteurs à réclamer à l'hôpital la couverture de ces examens.

Nous demandons que la couverture par le BMF soit au moins partiellement compensée par sa revalorisation.

Depuis plusieurs années, les hôpitaux font face à de nombreux défis. La concurrence accrue de pratiques privées attirent les prestataires hors des murs de l'hôpital. Les coûts de fonctionnement augmentent sans cesse, sans être compensés par une augmentation des moyens publics de financement (BMF).

Loin de prendre en considération ces contraintes, le Gouvernement incite les institutions à réduire leurs coûts de fonctionnement, constitués pour leur plus grande partie par les coûts de personnel. Une réduction de l'emploi risque à terme de devenir incontournable.

Nous demandons dans l'urgence la **correction des mesures envisagées**, ou à tout le moins une concertation en vue de **rechercher des mesures alternatives**. Nous demandons en outre, sur un terme plus long, la **définition d'une politique prévisionnelle cohérente, permettant de faire face aux défis à venir et aux besoins croissants** – au premier rang desquels le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies chroniques.

#### **Contacts :**

Pierre SMIETS, directeur de la Fédération des Institutions Hospitalières (FIH)  
0477.514914

Olivier de STEXHE, directeur de la Fédération des Associations Médico-Sociales (FNAMS)  
0478.377143

1<sup>er</sup> mai 2013